

Les filières animales en Guyane Etat des lieux et perspectives 2007-2013

Résumé du Rapport de mission

11 au 17 mars 2007



1. - Objet de la mission :

L'ODEADOM intervient, dans le cadre de **programmes sectoriels** pluriannuels, complétés depuis le 16 octobre 2006, par le **programme POSEI FRANCE** - mesure de structuration de l'élevage - financé par l'Union Européenne. **L'Office a été contraint d'ajourner** la demande de programme sectoriel pour 2007-2013 en raison de l'importance du montant demandé et **attend une nouvelle proposition** plus réaliste, plus consensuelle et plus structurée.

Cette mission d'expertise vient donc en appui à la démarche et répond aux vœux de la profession. **Son but** :

- Faire le **bilan** des programmes sectoriels précédents.
- Identifier les **difficultés** de structuration et proposer les moyens de **rapprochement** des structures.
- **Recadrer la demande** de programme sectoriel (2008-2013), en lien avec les possibilités de financement de l'Office et en cohérence avec le POSEI FRANCE.
- Proposer des **critères d'éligibilité** des groupements de producteurs aux aides du POSEI.
- Etudier les possibilités et les conditions de **mise en place d'une interprofession**.
- Faire **l'état des lieux de la filière porcine** et considérer la possibilité de la restructurer.

2. - Préambule (synthèse de l'introduction Bernard MARTIN)

Constats.

- Des débouchés qui existent, des prix annoncés comme étant rémunérateurs.
- Des attentes en matière d'alimentation et d'approvisionnement.
- Des moyens financiers importants octroyés par la puissance publique depuis des années pour quelques réussites individuelles seulement.
- Des initiatives en matière de recherche et d'innovations pas ou peu partagées.
- Des «démarches collectives» affichées qui ne profitent en fait qu'à quelques-uns.
- Forts endettements, qui posent le problème du financement de l'approvisionnement.
- Situation économique aggravée, fuite en avant.
- Risque de faillite économique.

L'absence de transparence...des questions

- Impossibilité d'avoir des résultats dans les élevages, dans les organisations, d'évaluation des actions menées.
- Aucune information sur l'organisation des agents sur le terrain, sur les méthodes de rémunération de leur produit aux éleveurs, sur les types d'engagements demandés.
- De quelle organisation parle-t-on ?
- Quel suivi et quels critères d'alerte en cas de problèmes graves ?
- Pas de lisibilité : nous nous heurtons à la finalité de ces actions.

Mais, un Département qui cherche son modèle de développement. Que faire ?

- Volonté de mener des actions, de construire, une attente de "quelque chose"....
- Rassembler toutes les forces vives. Organiser chacune dans leur rôle...
- Définir le mode de développement local.
- Prévoir un plan de restructuration financière.

3. - Déroulement : la mission s'est déroulée dans le cadre d'une **ambiance délétère** suite aux résultats des élections à la Chambre d'agriculture et de la préparation du programme POSEI, ambiance aggravée par une crise de pouvoir au sein de la filière porcine.

4. - Enjeu : l'agriculture constitue un secteur d'activité en progression. Elle regroupe 7,5% des actifs et représente 5% du PIB, et doit être un pilier majeur du développement de l'économie et de l'emploi en Guyane. **L'élevage** qui ne couvre que 20% des besoins de la consommation, doit **gagner en compétitivité**.

5. - La Chambre d'agriculture : **elle ne peut tout faire**. La situation permet d'émettre des réserves sur sa capacité à assumer doublement sa mission institutionnelle et l'accompagnement du développement économique des productions. La nouvelle équipe doit encore découvrir les dossiers. L'administration et l'Office devront y être attentif et l'y aider.

Une grande vigilance devra être notamment apportée au **management des équipes** de terrain.

Au rang de ses missions, le guichet unique **installation et l'accès au foncier**, sont à relancer. Enfin, il apparaît urgent de déplacer la Chambre d'agriculture sur un site plus accessible et dans un cadre plus convivial et plus attrayant, voire interactif, pour les agriculteurs.

6. - Bilan des programmes sectoriels précédents et difficultés de structuration des différentes filières et moyens de rapprochement des structures

La plus grande difficulté rencontrée en Guyane est celle d'obtenir des chiffres.

Autant l'administration que les bénéficiaires n'ont été en mesure de nous en fournir.

Les structures doivent transmettre rapidement à la DAF, un rapport d'évaluation des actions

L'abattoir régional tourne à **60 % de ses capacités (739 T/ 1200 T)**. Son activité n'a toujours pas rattrapé le tonnage de l'an 2000. Bovins et porcins constituent l'essentiel de l'activité

Nombre animaux abattus	2004	2005	2006	Evolution
Bovins	935	1183	1312	40 %
Porcins	5687	6580	7235	27 %
Total animaux	6949	8228	8992	29 %

Poids froid (kg)	2004	2005	2006	Evolution
Bovins	205 684	263 162	276 704	34 %
Porcins	387 420	415 123	444 832	15 %
Total	600 796	686 776	739 488	23 %

Poids moyens (kg)	2004	2005	2006	Evolution
Bovins	220.0	222.5	210.9	-4 %
Porcins	68.1	63.1	61.5	-10 %

L'augmentation de l'activité démontre l'effet structurant de l'abattoir régional, mais **l'allègement des carcasses est inquiétant**. Il peut s'expliquer par des **besoins de trésorerie** toujours plus importants en élevage sans recours possible au secteur bancaire.

En considérant un poids carcasse bovin de 50 kg supérieur et un poids carcasse porc de 20 kg supérieurs, on atteint plus de **210 tonnes de manque à gagner** pour ces deux filières et l'abattoir.

Il n'y a encore qu'un éleveur sur 4 qui utilise l'abattoir

Le transport des animaux à l'abattoir, est d'abord **assuré par les éleveurs** eux-mêmes, Cette forme d'organisation, dans la mesure où elle est maîtrisée par la structure mettant en marché ou organisant celui-ci, **n'est pas contradictoire avec des objectifs de structuration**.

Le Stockage froid et la découpe : Les chambres froides ne sont pas utilisées très longtemps, les carcasses poursuivant leur maturation après ressuyage dans les transports frigorifiques et chambres froides des clients. L'activité de l'atelier de découpe se limite à de la découpe primaire effectuée par les acheteurs qui sont les utilisateurs de la salle. Moyennant quelques ajouts de matériels et une organisation revue, **la capacité de cet outil paraît suffisante** pour l'activité actuelle et même pour le niveau d'activité que l'on peut espérer.

Les capacités en stockage froid devraient suffire elles aussi au vu de l'activité de l'abattoir.

Pesées et contrôle sanitaire : attention aux **écarts inexplicables** qui génèrent un discrédit et une **perte de confiance de beaucoup d'éleveurs sur la fiabilité** des pesées, constituant par là un des freins à l'utilisation de l'outil.

Le projet d'abattoir-découpe dans l'Ouest répond à un besoin de rééquilibrage **géographique, de développement dans cette zone (PEAFOG), et de sécurisation sanitaire**.

La distribution s'accroît vers les secteurs modernes en supermarché, voire en Hypermarché avec l'installation récente d'un CORA à Cayenne. Elle est globalement **favorable au développement des productions locales** mais des efforts restent à faire sur la régularité de l'offre, l'hygiène et la présentation des carcasses, les poids et la finition. La campagne « **Produit de Guyane** » est bien perçue mais à redynamiser.

Le secteur bovin jouit d'un **bon potentiel** mais souffre d'un retour trop lent sur investissements. L'augmentation (encourageante) du cheptel, est concentrée sur quelques élevages sachant que 10% d'entre eux (30 sur 300) pèsent 70% de l'effectif (3 éleveurs représentent 50% du cheptel) Seuls le tiers des éleveurs (108) perçoivent des primes.

En matière de développement, le bovin reste la meilleure option en phase pionnière (installation), à condition d'y ajouter dès le départ des cultures vivrières, de l'élevage à cycle plus court (petits ruminants, porcins), compte tenu du long retour sur investissements.

Réfléchir pour certains, à la **relance d'une production de lait**, même en système mixte.

Sur les structures en place :

SCEBOG. Beaucoup de postes financés, à pérenniser si élargissement de l'activité aux petits ruminants et porcins et aux structures collectives à créer (approvisionnement).

AEBG Renseignements fournis en cours de mission – Quelques incohérence sur les chiffres de l'activité - Bilan à consolider.

IA bovine : stratégie et objectifs poursuivis, campagnes et résultats IA ? **L'IA est un bon vecteur de formation et de vulgarisation** des techniques, mais seulement 15% des éleveurs (50) la pratiquent (500 à 600 IAP selon les années).

Aviculture – CACG. Nette progression des ventes d'œufs, mais régression en volailles. Projet d'abattoir toujours d'actualité. Situation financière très préoccupante de la coopérative.

Chambre agriculture, Aquaculture – SUATI. 30 tonnes produites sur un potentiel de 80 tonnes. 20 ha de bassins à remettre en état. Problèmes d'intrants (alimentation)

Porcins – SPEPG. 20% des aides engagées ont été effectivement payées sur 2004 et 2005. Aucun dossier de création ou de modernisation de bâtiment n'a en effet été présenté. Les conditions de financement proposées dans le cadre du DOCUP ont été plus intéressantes. Seule l'aide au transport (76%), l'encadrement commercial (66%) et le secrétariat du syndicat (56%) ont mobilisé les crédits, soit **60%** des sommes allouées sur ces postes.

7. – Recommandations

Bovins

- Diversification avec la **finition en semi-extensif** et la **production d'animaux jeunes** pour obtenir plus rapidement un retour sur investissement. Il faut en effet trouver les moyens de **valoriser les animaux** par une **meilleure finition** et un **alourdissement des carcasses**.
- Développement **génétique du Brahman** en lien avec **l'association des éleveurs de Brahman martiniquais**. Les liens avec l'UEBBM sont complémentaires d'une meilleure politique génétique, qui doit être fondée en premier lieu sur une **rationalisation de l'IA**. (Voir les conditions de la reprise d'un partenariat entre la section 17 de Genesis et la SCEBOG)

AEBG

- La démarche de **reconnaissance de l'AEBG en Organisation de Producteurs dite Non Commerciale (OPNC)**, est en bonne voie avec la création d'un collège acheteurs, d'une **section "petits ruminants"** et d'une **section porcine**.
- **Les réserves émises pour l'accès aux aides du POSEI FRANCE peuvent donc être levées.**

Pour accompagner cette évolution, **on peut recommander le financement du coût d'un Animateur à l'AEBG**, en charge du suivi du dossier OPNC et de la coordination des opérations (planification, relations entre collège acheteurs et collège producteurs, données...), de l'animation commerciale.

SCEBOG

- Poursuivre un développement extensif de l'élevage bovin et bubalin sur des pâturages améliorés.
- Extension de l'activité aux **petits ruminants** et aux **porcins** (recentrage Pro Porc)

Petits ruminants (Apocag)

- **Des synergies à trouver au sein de l'AEBG et de la SCEBOG.** L'encadrement technique et la commercialisation des animaux doivent se faire au travers de sections ad hoc à l'AEBG et à la SCEBOG, ce qui reviendra aussi à consolider ces structures.
- **L'amélioration génétique est un point essentiel** : L'implantation de la race ovine **Martinik** en Guyane est à poursuivre (voie femelle). L'amélioration des races utilisées reste un facteur déterminant de productivité :

Suivi sanitaire et prophylaxie

- **Relancer ou créer un GDS** en lien et en complément du SVD (service vétérinaire départemental), à savoir la **relance d'une structure qui ait les moyens de fonctionner.**
- Le GDS devrait aussi pouvoir **faire valider des PSE** par filière, **gérer une pharmacie vétérinaire** adaptée, **s'approvisionner en médicaments**, au meilleur prix (Brésil)

CACG : une coopérative **en difficulté.**

- La filière avicole, structurée autour de la CACG, et son projet, sont à préserver, et les moyens publics à y concentrer afin de préserver son unité.
- Cependant, sa structuration financière ne peut continuer à se dégrader à ce point : des efforts importants sont à engager en la matière et de toute urgence, avec un **plan d'allègement des charges et d'épuration de la dette aux éleveurs.**
- **La construction d'un abattoir suppose une augmentation sensible de la production**, ce qui reste possible au vu du taux de couverture du marché assez faible en volaille de chair.
- **On évitera toutefois la réalisation d'investissements dits de régulation du marché comme un tunnel de congélation**, le procédé devenant vite une solution de facilité.
- Quant à la labellisation des produits, une première étape pourrait consister à la mise en œuvre de **cahier des charges locaux de type certification sur quelques souches fermières.**

Approvisionnement

L'autonomie en céréales et protéagineux : un point de convergence à consolider.

- L'incapacité à mobiliser la **production locale de riz et de ses sous-produits** pour l'élevage, est une aberration. **Un contingent devrait être obligatoirement affecté**, et écoulé à un prix raisonnable, à l'élevage.
- La culture de céréales et protéagineux, expérimentée une nouvelle fois au travers du programme du **CETIOM**, constitue une voie de réflexion pour l'avenir, mais **beaucoup d'incertitudes** pèsent encore sur le projet.
- La **révision du POSEI** devrait pouvoir permettre d'octroyer une **aide spécifique** à la production de céréales en Guyane (à la tonne mais surtout pas à l'hectare).
- Pour gagner du temps, il faudrait pouvoir rapidement **transférer 500 ha de riz de Mana.**
- La **création d'une structure collective d'approvisionnement** est à encourager en **négociant des partenariats** entre structures (SCEBOG, CACG) et avec des opérateurs traditionnels.

Face à un tel enjeu, nous proposons une **mission d'expertise ciblée sur ce projet**

Atelier de découpe collectif:

- Ce projet est à « **mettre en ligne** » avec le **projet d'abattoir découpe de l'Ouest** qui permettra une meilleure couverture géographique de la Guyane.
- Par ailleurs, la stratégie de vente directe proposée par la SCEBOG et Pro Porc Guyane avec la création d'un point de vente (de type cash and carry) en aval de l'atelier de découpe et de transformation paraît conforter les filières courtes et place ce type de projet **en contradiction avec le projet interprofessionnel**.

Dans cette optique, et même sans la réalisation de ce dernier projet, **il conviendrait de favoriser en première priorité, une utilisation rationnelle de l'outil de l'abattoir régional (SEAREG)**. Il faudrait également **analyser et optimiser au préalable** la relation commerciale avec les GMS qui découpent déjà, ainsi qu'avec les autres outils existants.

Une expertise de la faisabilité économique, technique et financière du projet **ne s'impose pas dans l'immédiat**. Cette question sera éventuellement à reconsidérer après les étapes prioritaires précitées, soit en fin d'année 2007 ou en 2008.

A noter qu'un tel projet, s'il doit voir le jour, ne pourra se monter et se conduire sans les **hommes compétents pour le faire fonctionner**.

Filière porcine

- On s'interroge sur **l'appropriation par la base** du projet de maternité (PRO PORC). Combien d'éleveurs, au moins sur la soixantaine répertoriée à l'EDE, soutiennent-ils le projet ?
- Un projet de maternité collective et de multiplication ne peut se concevoir que par la contractualisation et des engagements réciproques, que nous n'avons pas clairement identifiés.

Dans l'état actuel des forces en présence et des projets, l'orientation de la structuration de la filière et **le soutien de l'Office** devraient se positionner sur les deux pôles : **un pôle « coopération » autour de la SCEBOG avec PRO PORC, et un pôle « association » autour de l'AEBG et de sa section porcine**

Projet Abattoir de l'Ouest : ce projet paraît **utile et structurant** pour le développement de l'Ouest Guyanais.

Mise aux normes environnementales

Les services de l'Etat (ICPE-DSV) ont-ils envisagé toutes les **solutions possibles**, et réglementaires, **adaptables au contexte guyanais** ?

Un rapprochement avec la profession, et des propositions de solutions, sont indispensables afin de **positionner une démarche agro-environnementale en cohérence avec les réalités**, à l'instar du **lagunage-filtrage** qui peut-être largement pratiqué en Guyane au vu de l'espace disponible et de la forte capacité d'eutrophisation de la flore.

POSEI FRANCE

Aide à la collecte

Cette aide aurait du être **étagée sur deux ou trois tranches kilométriques d'éloignement**.

Soutien à la distribution des produits finis (bovins) dans les communes éloignées

Un ciblage, commune par commune, ou par quartiers, **au motif de l'isolement** par rapport aux principaux réseaux routiers, eut été plus cohérent, la liste pour la Guyane n'étant pas longue à établir.

Diversification de l'offre en production bovine

L'aide peut être versée au naisseur, comme prévu, mais **doit être répercutée** en toute transparence à l'acheteur engraisseur, au travers d'un **prix de structure** établi, validé et **transparent**.

Prime à l'abattage des porcs

Pour l'aide complémentaire de 10 € par tête, il aurait fallu **remonter le poids plancher** de 60 à 65 kg en 2006, car le poids de 60 kg est imposé de longue date par une mesure équivalente du programme sectoriel (qui devrait disparaître).

On peut penser que ce poids plancher s'appuie sur la moyenne des poids observés en 2006, mais qui sont en diminution constante depuis 2003 (-10%).

Repartir sur une base de 65 kg en 2007 serait plus judicieux, poids plancher augmenté de 2 kg par année programme pour atteindre 74 kg en 2013.

Soutien à la gestion du marché local de porcs

Nous avons émis toutes **les plus grandes réserves** (chapitre : aviculture) sur les dispositifs de retrait du marché par des procédés de congélation, solutions comportant des risques financiers importants car gourmandes en investissements et en frais de fonctionnement (énergie) pour, à la sortie, **perdre leur avantage fraîcheur sur le produit concurrent importé**.

Un soutien à la mise en œuvre de caisses de péréquation ou d'assurance revenu, systèmes divers bien rodés en métropole **eut été plus opportun**.

(ex : Stabiporc, caisses internes aux groupements, soutiens nouveaux investisseurs...)

Eligibilité des opérateurs aux aides du POSEI.

Sur le secteur porcin : attendre la clarification et la validation de la ou des structures avant d'aller plus loin.

Sur les futures structures de regroupement : les statuts (émanation coopérative ou SICA) **doivent permettre l'accès à des tiers** (et avoir au besoin, vocation de service public)

Mise en place d'une interprofession

Il importe de procéder progressivement et par étapes.

1^{ère} étape : phase de **lancement**, il est indispensable que **l'Etat donne l'impulsion (Préfet)** et que son administration prenne les choses en main :

- mettre les parties autour de la table,
- assurer le planning des tâches,
- assurer le suivi et le secrétariat des réunions en attendant la mise en place opérationnelle de la structure.

8. Recadrage du programme sectoriel

Le recadrage et son chiffrage précis du projet ne pourront se faire qu'**après envoi des évaluations demandées et reformulation des demandes** pour le Conseil de direction de fin d'année 2007.

Un recentrage sur les fondamentaux reste à faire pour 2008 et 2009, quitte à **intégrer dans le projet une clause de rendez-vous en 2009 et 2011** pour effectuer des bilans d'étape, **redéployer** éventuellement des crédits, **réorienter** et engager au besoin de nouvelles actions et de nouveaux crédits.

En effet, une programmation commune à toutes les filières, qui plus est sur les 7 années programme (2007-2013) paraît être un exercice difficile. Ces clauses de rendez-vous sont donc indispensables.

On pourra envisager, d'une part **un programme sectoriel regroupant les filières ruminants et porcine** en raison de leur structuration commune, et d'autre part des **programmes spécifiques** pour le secteur **avicole** et l'**aquaculture**, ainsi que pour les projets d'outils transversaux (approvisionnement et, le cas échéant, découpe)

Un grand nombre de rapports et d'études techniques et économiques, parfois très élaborés, ont été rédigés dans les années récentes, sur les filières. Des orientations ont été prises, sans pour autant que les objectifs soient atteints. On peut donc s'interroger.

En fait, quelles que soient les orientations et les choix, la réussite des projets reste conditionnée à la levée de difficultés majeures et récurrentes, à résoudre en préalable et de manière volontariste.

Après **partage des diagnostics et des enjeux**, une **transparence totale** sur les actions et les chiffres (au plan technique, économique et financier), ainsi qu'une nécessaire **volonté de consensus**, seront des éléments incontournables qui devront prévaloir à tous les stades du processus, et dans toutes les dimensions du dispositif : **évaluation, programmation et conduite des actions au quotidien.**

La réussite des futurs programmes sectoriels et du développement des filières animales en Guyane, dans ses dimensions économique et sociale, sera à ce prix.
